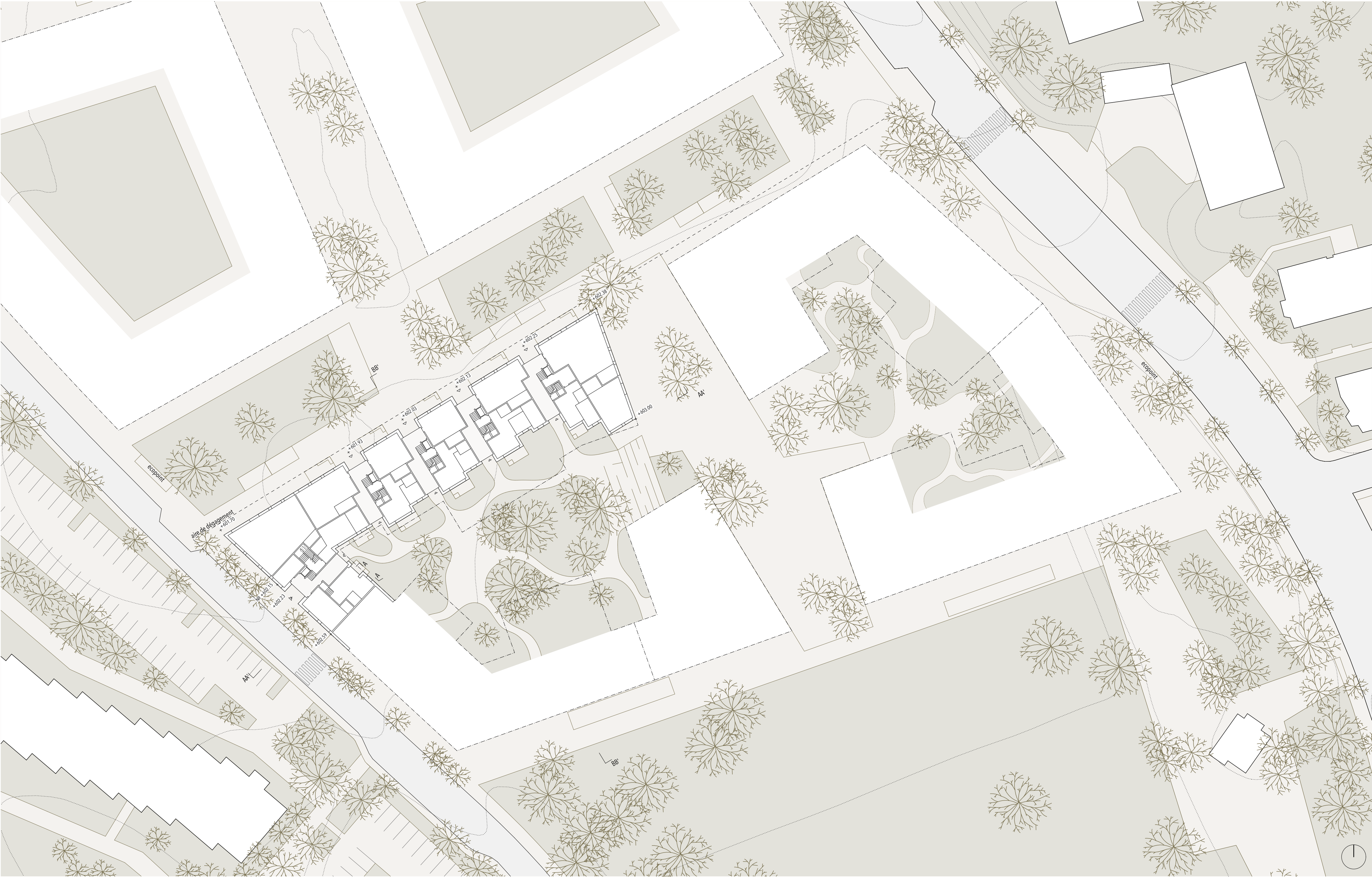
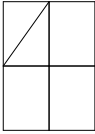
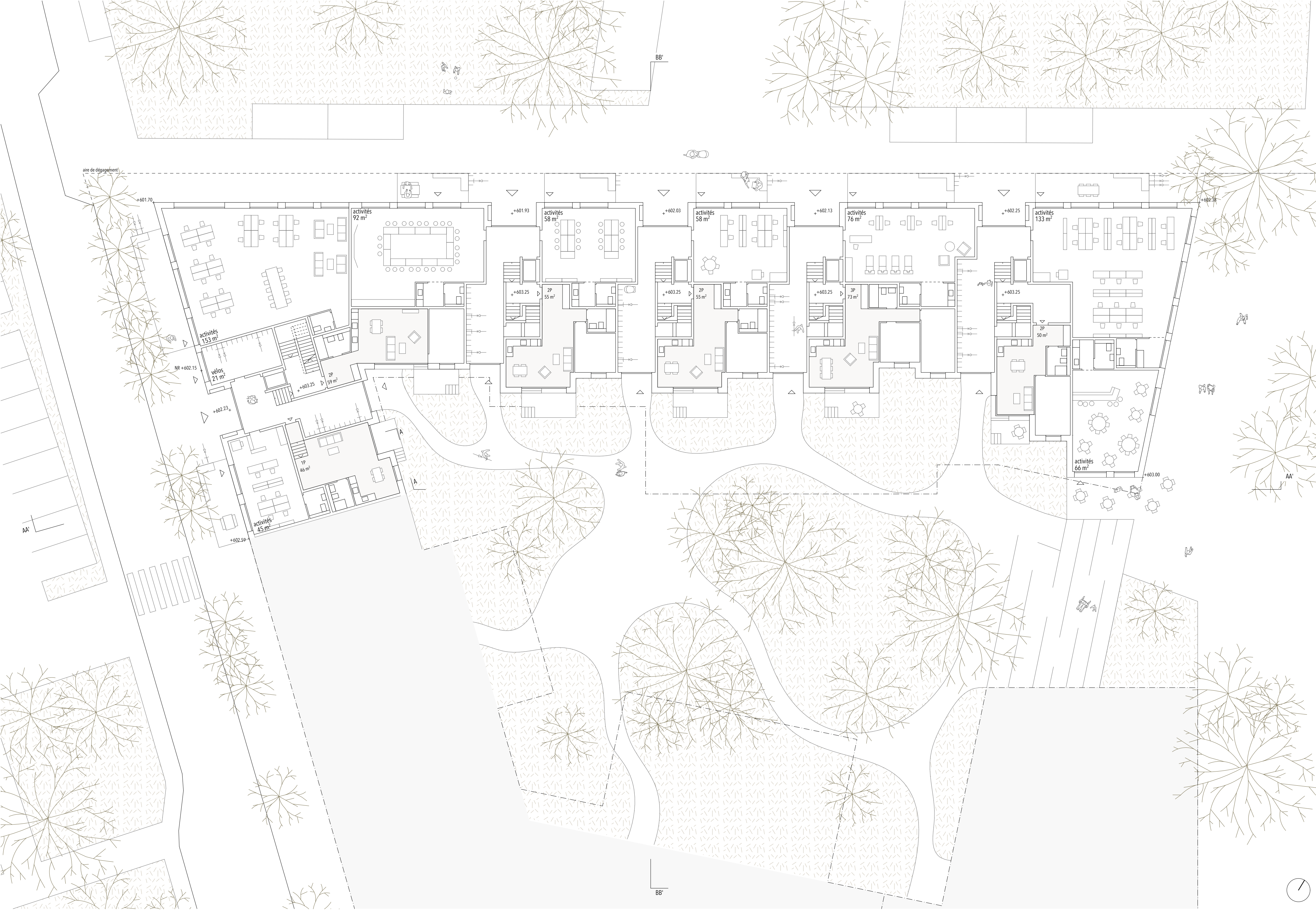




Plan de situation 1:500



Plan du rez-de-chaussée 1:200



Vue de la tête de l'îlot

Altérité

- Le concept d'altérité :
- Reconnaissance de l'autre dans sa différence
 - Exprime une triple quête : quête d'un lieu, quête de soi, quête de l'autre

Les quelques principes qui ont guidé le projet

- Le projet exprime l'idée de la "dentelle", thématique donnée pour les cours-jardin de cet îlot E, par un bâtiment dont la façade Sud est animée d'avancées et de retraits contenus. Il laisse ainsi à la cour-jardin, élément central et rassembleur, la place pour développer son rôle de cœur sensible.
- Le projet se concentre ensuite autour des thèmes suivants :
- Assurer en priorité la qualité de vie intérieure des logements et des locaux d'activités ainsi que leur rapport au quartier
 - Offrir des transparences tant visuelles que fonctionnelles entre les rues et la cour-jardin
 - Favoriser la pénétration de la lumière au cœur de l'îlot
 - Offrir des typologies riches et variées.
 - Proposer des solutions architecturales et techniques simples, rationnelles et économiques

Accès - lieu de vie et d'échanges - aménagements extérieurs

Les rez-de-chaussée sur rue sont occupés par les généreuses entrées d'immeubles et les locaux d'activités qui bénéficient d'une belle hauteur d'étage. Ils trouvent un prolongement extérieur participant activement à la vie de l'espace public et favorisant les occasions d'échanges entre les habitants.

Les entrées aux logements sont complétées, en léger retrait, d'un espace pour les vélos qui fait le lien avec la cour. La mobilité douce est ainsi encouragée en prenant une place centrale dans l'organisation. L'accès à la cour-jardin est assuré directement depuis chaque logement.

Le projet reste volontairement en retrait sur le traitement de la cour-jardin, assurant seulement des principes d'accès et des conditions-cadre à une bonne cohabitation entre les appartements du rez-de-chaussée et la cour, laissant la place aux démarches participatives et à l'architecte paysagiste choisi lors du 1^{er} tour.

Des logements à la typologie variée

La majorité des appartements sont traversants et les appartements d'angles sont bi-orientés. Les seuls appartements mono-orientés sont les deux-pièces qui s'ouvrent au sud sur la cour-jardin ou à l'ouest.

Les typologies des appartements de 3 ½ et 4 ½ pièces se déclinent en deux variantes distinctes, qui offrent des possibilités d'habiter variées, permettant de reconnaître les qualités des différentes orientations et aux espaces de jours de rayonner ainsi sur toutes les façades.

Ces appartements sont dépourvus de couloir. L'espace jour, bien qu'unitaire, trouve par un effet de baïonnette le moyen de définir spatialement chaque fonction : séjour, cuisine - salle à manger, entrées de l'appartement et accès aux chambres. Ces derniers se retrouvent en retrait des espaces jour dont l'habitabilité est ainsi maximisée.

Le rangement est une question essentielle dans ces appartements de relative petite dimension. Un petit local de rangement est proposé, qui pourrait également recevoir un lave-linge.

Les appartements d'angles sont composés avec des principes similaires, développant leur espace jour sur deux façades.

Au rez-de-chaussée, les appartements donnent uniquement côté cour. Ils se détachent du sol, pour leur offrir la privacité nécessaire à une bonne cohabitation avec la cour-jardin semi-publicque.

La générosité des chambres de tous les appartements en terme de surface offre une bonne flexibilité d'utilisation des logements. Chaque chambre peut être aménagée avec un lit double ou occupée par deux enfants.

Le jeu des retraits et des avancements de la façade donnant sur le parc permet de gérer la taille des différents logements qui s'inscrivent dans une trame unique et donne de la profondeur à la façade. Il offre également la possibilité d'y inscrire de grands balcons qui permettent aux habitants de vivre la cour-jardin, assouplissant la limite entre l'intérieur et l'extérieur.

Le programme d'activités

Les espaces d'activités, tous en relation directe avec l'espace public, s'étendent en lots de tailles et de programmes variés. Un espace commun pour les habitants est suggéré dans l'articulation entre le passage central et la cour.

L'enveloppe

La façade est composée d'éléments sandwich porteurs en béton préfabriqué posés de dalle à dalle offrant un langage calme et contemporain.

L'enveloppe est unitaire sur toutes ses façades. L'identité est claire, forte, et l'expression vivante, "laissant la place" pour une cohabitation avec les autres pièces de l'îlot. Plutôt que par un changement de matériau, la reconnaissance des particularités de la façade sur cour s'exprime par sa modulation en profondeur et ses balcons.

Développement durable

- Dimension sociale
- Elle s'exprime dans ce projet au travers des préoccupations principales suivantes :
- Favoriser le vivre ensemble et les possibilités de rencontre et d'échange
 - Offrir des logements de qualité, lumineux et bien orientés

Economicité du projet

- Nous avons en particulier incorporé à notre réflexion les points suivants :
- Le rapport entre surfaces vitrées et opaques assure un très bon compromis entre coût de l'enveloppe et éclairage naturel.
 - La trame constructive est de portée optimale et se superpose sur tous les étages.
 - La préfabrication des éléments sandwich de l'enveloppe est rationnelle par la répétition d'une part significative des éléments.
 - Quant aux choix définitifs des matériaux et des détails constructifs, qui ont également une influence sur le coût, ils seront analysés et choisis avec le maître de l'ouvrage pour trouver le juste équilibre entre esthétisme, coût et durabilité.

Aspects thermiques et environnementaux

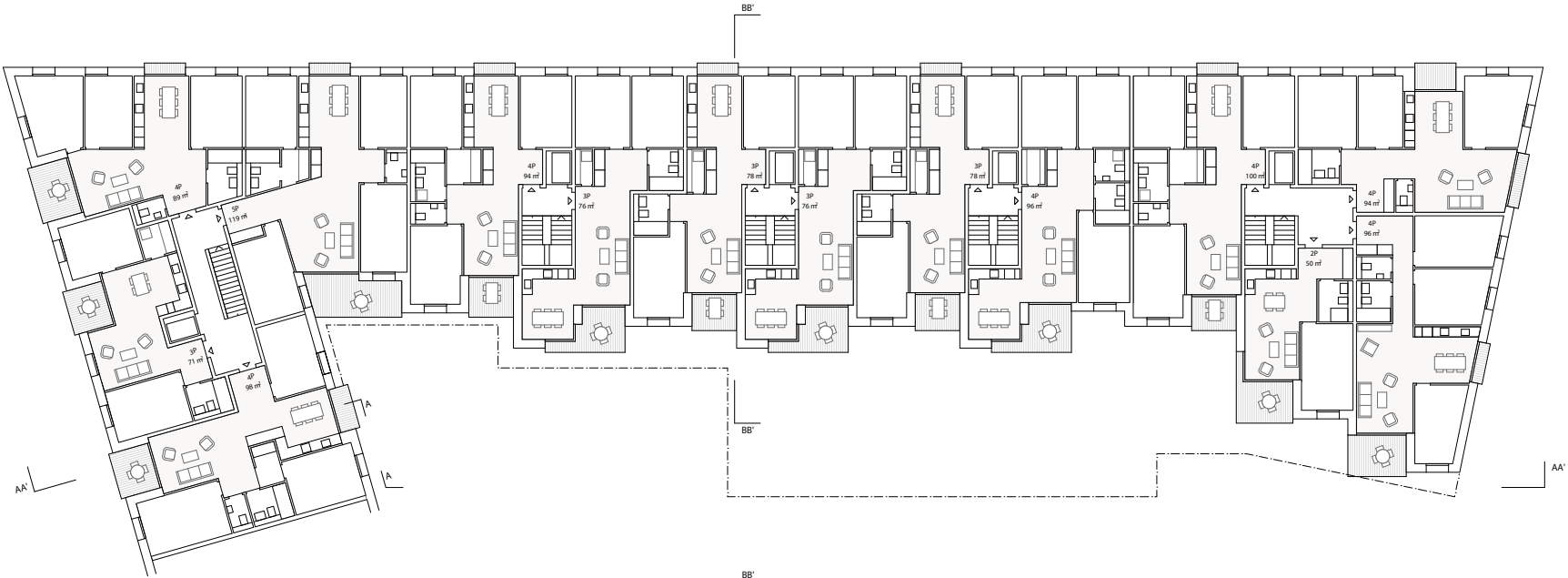
Le cahier des charges impose de facto, avec les exigences de la société à 2000 W, une haute valeur énergétique et environnementale au bâtiment.

Nous ne relèverons donc que quelques points singuliers :

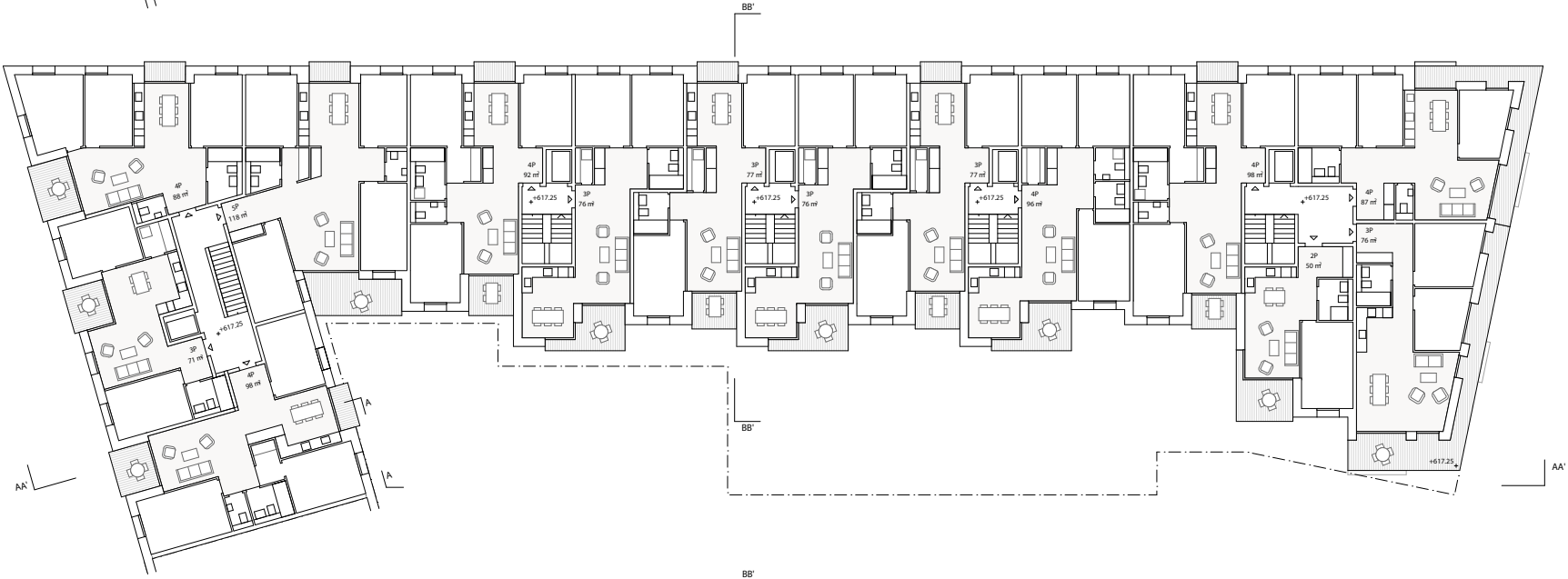
- Des techniques simples et éprouvées seront préférées à des systèmes trop sophistiqués.
- Afin d'augmenter la pérennité des installations, une gestion efficace de l'exploitation et de la maintenance est déterminante, le développement du projet veillera donc à : une accessibilité aisée à tous les composants des installations, une distribution claire et des tracés facilement identifiants, des installations modulaires et évolutives



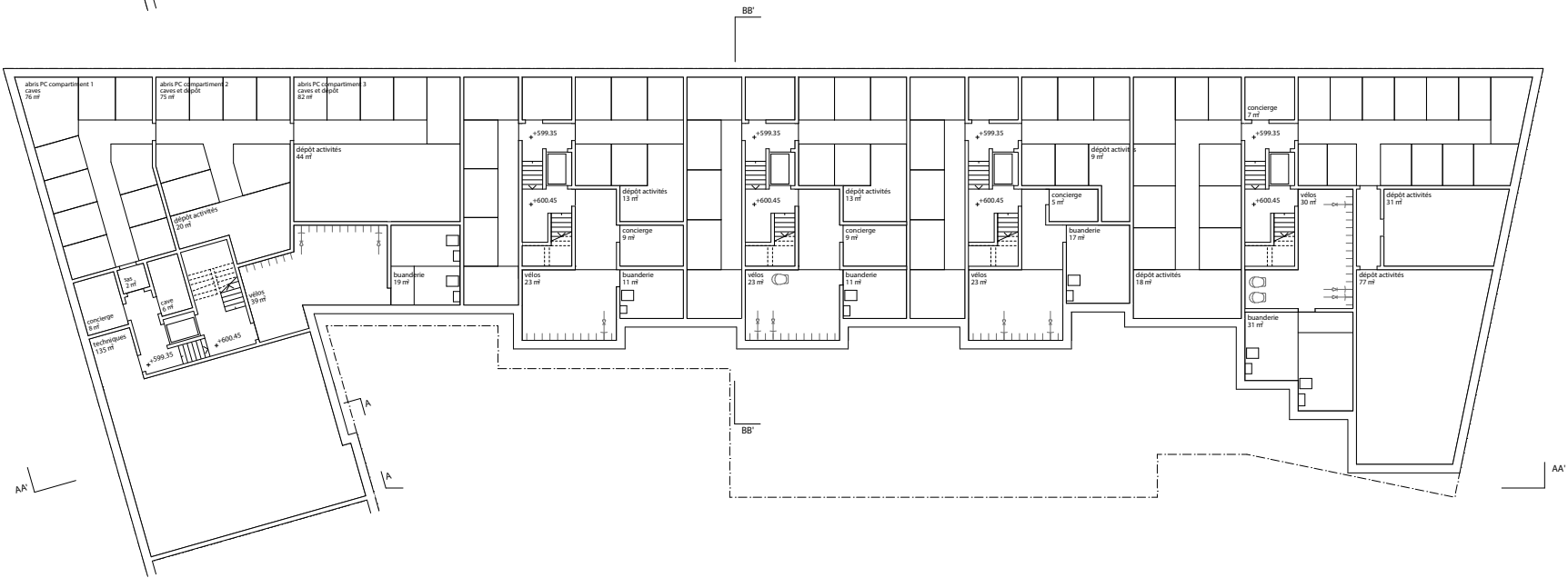
Coupe sur le passage 1:200



Plan étage type 1:200



Plan de l'attique 1:200



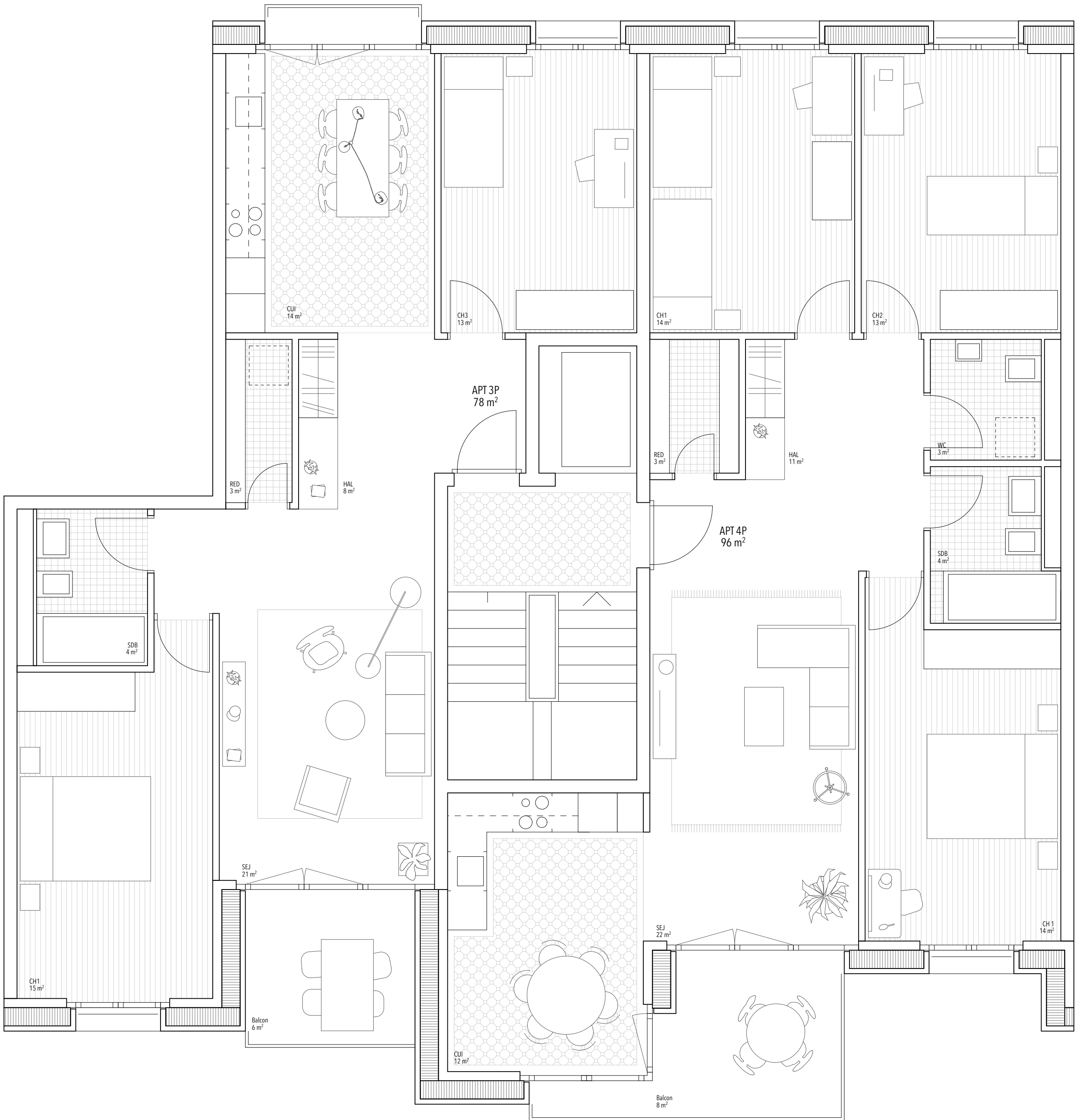
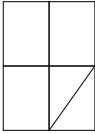
Plan du sous-sol 1:200



Façade nord 1:200



Façade nord 1:200



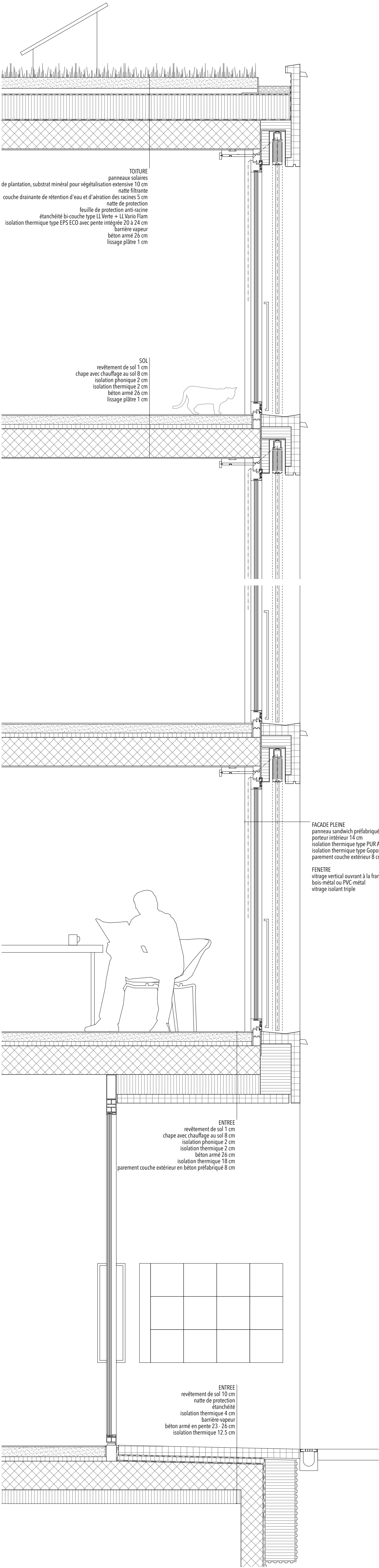
Extrait de plan 1:50



Vue intérieure de l'espace jour traversant



Vue intérieure de l'espace jour en baïonnette



Détail façade nord 1:20